

ABONNEMENT.

SAUMUR. 30 fr. 16 5

On s'abonne: A SAUMUR, Au bureau du Journal

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

annonces, la ligne, 30 c. Réclames, 30 Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 8 AOUT

COMITÉ CONSERVATEUR DE Maine-et-Loire.

Le Comité conservateur a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2° étage.

Chronique générale.

L'article comminatoire publié récemment par la Gazette de l'Allemagne du Nord est l'objet des commentaires de toute la presse.

« Il n'y a rien là qui nous cause la moindre émotion, et nous n'en aurions pas dit un mot, si toute la presse européenne ne faisait aux deux gazettes prussiennes l'honneur immodéré de discuter leurs reproches saugrenus. »

« S'il est en France un journal à qui un pareil langage est interdit, c'est bien certainement la République française. »

après avoir immobilisé tout un corps d'armée au Tonkin et dispersé en outre les forces militaires de la France en Tunisie, à Madagascar, au Cambodge, le moniteur de l'opportunisme devrait comprendre qu'il ne lui est pas permis de jeter ses débris à l'Allemagne.

Si, au lieu d'éparpiller nos ressources militaires aux quatre coins du globe, la République avait travaillé à mettre la France à l'abri des menaces européennes, nous n'en serions pas réduits aujourd'hui à subir les insolentes rodomontades des feuilles à la solde du prince de Bismark.

L'Intransigeant s'écrie :

« Eh bien ! nous les savourons les fruits de la politique coloniale ! Pendant deux ans, Bismark a poussé Ferry vers l'Annam, le Tonkin, la Chine, la Tunisie, Madagascar, partout enfin où il se présentait une occasion d'éloigner nos troupes de la frontière. »

« Aujourd'hui, nous avons trente-cinq mille hommes au Tonkin, en dehors des quinze mille qui y sont morts ; six mille à Madagascar ; la mobilisation est compromise, l'artillerie de forteresse à vau-l'eau ; les coffres sont vides et les dettes menaçantes. »

Est-ce que l'Intransigeant et ses amis attendraient cette « raclée » pour recommencer la Commune ?

CONSEIL DES MINISTRES.

Les ministres se sont réunis hier matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Grévy.

La délibération a principalement porté sur la fixation de la date des élections générales. On a successivement examiné les dates du 27 septembre, du 4 octobre et du 11 octobre.

Plusieurs ministres se sont efforcés de faire prévaloir la date du 11 octobre ; mais, après une longue discussion, on est tombé définitivement d'accord sur le dimanche 4 octobre.

Le conseil s'est ensuite occupé des projets de loi que le gouvernement soumettra à la Chambre, en janvier prochain.

Quant à la session extraordinaire de 1885, elle sera de très-courte durée. Les Chambres ne reviendront, en effet, que dans la seconde quinzaine de novembre pour la validation des pouvoirs des nouveaux députés et pour l'élection du Président de la République.

La fin de la séance a été consacrée à la fixation des vacances des différents membres du cabinet.

Les ministres ont pris congé du Président de la République qui part aujourd'hui pour Mont-sous-Vaudrey.

En l'absence de M. Jules Grévy, les ministres se réuniront en conseil de cabinet au ministère de la justice, sous la présidence de M. Brisson.

L'émotion a été grande à Paris à la lecture de l'article publié hier matin par la République française sur une alliance entre la Chine et l'Angleterre, donnant des avantages considérables à cette dernière.

C'est en effet un coup écrasant pour les républicains au pouvoir et ceux qui en ont été chassés.

D'après une dépêche adressée de Berlin au Journal des Débats, on croit généralement

dans le monde officiel de Prusse qu'il y a des symptômes d'une entente prochaine entre l'Allemagne et l'Angleterre au sujet de la politique coloniale.

M. de Hatzfeldt, après de longs entretiens avec Gérard Robfs, a envoyé un rapport à M. de Bismark, qui mandera probablement à Varzin le consul rappelé de Zanzibar.

M. de Giers, arrivé aujourd'hui, a été salué au débarcadère par M. de Schouvaloff.

LES FRAIS DES ÉLECTIONS A PARIS.

Le conseil municipal de Paris va être saisi du projet des dépenses que nécessiteront les élections prochaines au scrutin de liste.

Elles s'élèveront, croyons-nous, à 400 mille francs environ pour les 38 députés de la capitale, ce qui représente la somme assez ronde de 40,500 fr. par député.

Ces frais représentent la location du matériel nécessaire aux sections de vote et la dépense supplémentaire pour le traitement du personnel employé dans les mairies à la vérification des listes et aux diverses opérations du scrutin.

UN ATTENTAT DE PLUS.

Le Mémorial de l'Allier nous apporte le texte d'un insolent arrêté du conseil municipal de Moulins, portant désaffectation du palais épiscopal, attendu qu'il ne serait pas un immeuble concordataire.

LE CHOLÉRA. — Dans les dernières vingt-quatre heures, l'état civil de Marseille a enregistré 65 décès, dont 33 cholériques.

Plusieurs cas foudroyants ont été constatés. Un boucher, de vingt-six ans, a été enlevé en deux heures, sans avoir fait la moindre imprudence.

Cela n'empêche pas qu'au Conseil municipal plusieurs édiiles ont nié l'existence du fléau. La réouverture du Pharo est momentanément ajournée.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La FEMME du RENÉGAT

PAR NELLY LIEUTIER

DEUXIÈME PARTIE

IX. — LA DANSE DU COQ

(Suite)

Le jeune garçon avait plus l'air d'un lutteur qui s'appête à boxer et à jeter bas son adversaire, que d'un danseur qui veut se faire souple et léger pour remporter une gracieuse victoire.

Ses gros yeux, furibonds, semblaient prêts à s'échapper de leurs orbites en cherchant Clémence, qu'il voyait toujours protégée par Henri. On eût dit qu'il voulait lui faire un rempart derrière lequel elle pût s'abriter.

Celle-ci s'accroupit lourdement sur le sol, et se désolait d'un scaboteux de la Forêt Noire.

Henri y installa ses deux pieds, presque aussitôt qu'il fut monté sur le banc qui faisait le tour du mur.

Alors Dorothée, comme si ce n'eût été qu'un jeu pour elle, se leva lentement et éleva Hermann aussi haut que la taille trapue du garçon pouvait le lui permettre.

Mais, hélas ! un demi-pied au moins séparait encore sa tête du verre qu'il s'agissait de renverser !

Un rire homérique s'empara en cet instant de toute l'assemblée qui, sans pitié, battait des mains avec frénésie devant le résultat encore négatif des nouveaux lutteurs.

Feu de rage, Hermann allait se laisser retomber comme avaient fait les autres, lorsqu'il aperçut le coq, attaché non loin du verre, et semblant attendre que l'on décidât de son sort.

Aussi prompt que la pensée, il saisit la pauvre bête avec emportement, la plaça sur sa tête, et, avec un élan non calculé, il se lança du côté du verre, que la tête du coq devait ainsi atteindre.

Ce fut un patates général !

Hermann, lourdement retombé sur le sol, ne savait encore s'il pourrait essayer de se relever ; le coq battait des ailes en chantant d'une voix enrouée, pour que l'on ne s'aperçût pas de la mutilation que venait de subir sa tête écorchée, et le verre d'eau, si chèrement acheté, gisait à côté des vainqueurs, renversé et brisé.

C'était une scène à la fois lugubre et grotesque. On s'empressa autour d'Hermann, dont les con-

tusions, sans gravité, n'eurent le pouvoir d'attirer aucune larme de pitié, et Dorothée, ramassant le coq, le lui présenta avec une sorte d'orgueil ironique.

— Tu vois bien que, grâce à moi, tu l'as gagné, lui dit-elle.

— Ce n'est pas lui que je veux, cria Hermann en se précipitant vers Clémence ; je savais bien que ce serait moi qui porterais le pied de la dame.

Il n'y avait aucune objection à faire, et Henri Ollwiller, malgré la contrariété visible qu'il éprouvait, dut lui-même présider à l'installation de M^{me} Sauvatre, qui fut ainsi triomphalement emportée vers sa demeure, où elle allait, pour la seconde fois, entrer sous la sauvegarde d'Hermann.

X. — HENRI ET CLÉMENCE

M^{me} Sauvatre fut obligée de rester à Ollwiller plus longtemps qu'elle ne l'avait supposé.

Malgré les soins dévoués dont elle était l'objet de la part d'Henri et de tante Victorine, et peut-être aussi malgré le désir secret qu'elle avait de s'éloigner du jeune homme, qui exerçait sur elle une fascination qui l'effrayait, il lui fut impossible de songer à retourner chez elle avant qu'une amélioration sérieuse se fût produite.

Sans vouloir se l'avouer, Clémence sentait que jamais, dans ses souvenirs, elle ne pouvait retrouver des jours aussi complètement heureux que

ceux qu'elle passait à Ollwiller.

Tout avait pour elle un charme étrange, qu'elle n'avait point soupçonné la première fois qu'elle y était venue, et qu'aucun autre lieu ne pouvait lui offrir.

Chaque matin, à son réveil, lorsque M^{me} Ollwiller, suivie du jeune docteur, venait lui demander comment elle avait passé la nuit, et comment surtout allait sa blessure, elle sentait sa conscience se soulever tout entière contre l'espérance qu'elle avait qu'il lui faudrait rester encore, ce jour-là, confiée aux soins de ses nouveaux amis.

Elle avait peur du bonheur qu'elle ressentait...

Soavent, pour se prémunir contre l'entraînement auquel elle céda malgré sa volonté, M^{me} Sauvatre évoquait le souvenir de son mari, qu'elle appelait à son aide pour la placer entre elle et l'image de plus en plus envahissante de ce jeune homme, qui s'était emparé de toute sa pensée.

Et cependant, un doute terrible subsistait toujours au fond de son cœur.

N'était-ce pas lui qui, reniant sa patrie, dirigeait le cercle d'Erstein sous le nom du major de Reigessen ?

Vingt fois, lorsqu'il était près d'elle, lui prodiguant avec effusion les preuves d'un amour dont il ne parlait pas, elle avait été sur le point de lui poser cette question terrible : méritiez-vous mon estime ou dois-je vous mépriser à jamais ?

Ce que coûte le Tonkin.

Pendant la soi-disant discussion du budget, le gouvernement a dû, bien à contre cœur, établir les comptes de l'expédition du Tonkin. Ces comptes sont loin d'être terminés et on avoue une dépense de 470 millions ! Et les Chambres n'ont voté cependant que 266 millions. Où a-t-on pris les 200 autres millions ? Mystère et discrétion ! Et encore on ne compte pas dans ces 470 millions les réparations à la flotte que l'amiral Galiber, ministre de la marine, estime à une centaine de millions ! ni ce qu'il faudra dépenser pour rendre à nos arsenaux et à nos magasins le matériel qu'on leur a pris. On ne compte pas non plus les quarante mille hommes enlevés à l'armée. Et on ne dit rien de ce que coûtera annuellement l'organisation et l'administration d'une colonie qui ne rapportera rien à la France.

Ah ! il nous coûte cher le Tonkin de Ferry !

On vote et 350 députés républicains repoussent la commission d'enquête ; ils ne veulent pas que la vérité soit connue ; ils ne veulent pas que le pays sache à quel point ils ont gaspillé les finances de la France !

Électeurs, contribuables ! le jour du scrutin, pensez à ces 350 députés qui ne veulent pas vous avouer la vérité, qui veulent vous cacher la ruine du Trésor ! qui ne veulent pas que vous sachiez qu'après les élections il faudra vous imposer encore davantage ! Électeurs, sachez qu'avec la République il n'y a pas de bonnes finances ; et par conséquent, avant tout, VOTEZ CONTRE DES RÉPUBLICAINS !

La chose est simple, elle est claire, elle est logique ! il n'y a pas besoin de programmes plus ou moins alambiqués, de programmes menteurs. L'électeur n'a qu'à demander au candidat : Es-tu républicain ? Si le candidat répond : Oui, — alors l'électeur lui fait un pied-de-nez en lui disant : — Tu voudrais mon vote, mais tu ne l'auras pas, Nicolas !

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Berlin, le 7 août. — Le ministre de la guerre prussien, qui devait partir à Varzin vers la fin de la semaine, a reçu avis de ne pas quitter Berlin, le prince de Bismarck devant y être prochainement de retour.

On n'est pas sans attacher une certaine importance à ce retour prématuré, dans les cercles politiques ; on y croit que la note récente de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* sera prochainement suivie d'autres articles d'une allure encore plus agressive contre la France.

ANGLETERRE. — Londres, 7 août. — L'entourage des ministres ne dissimule pas sa satisfaction à propos de ce qui se passe actuellement entre la France et l'Allemagne. On dit hautement que, grâce à la mort du

Mahdi, d'une part, et grâce à la rupture entre la France et l'Allemagne, d'autre part, l'Angleterre a maintenant les mains libres pour établir son protectorat en Egypte, et le gouvernement, depuis qu'il est assuré du bon vouloir du chancelier allemand, a laissé de côté ses dernières hésitations. On est décidé à aller en Egypte avec les Turcs et, grâce à eux, à s'y installer définitivement.

Lord Salisbury a cessé toutes négociations avec l'Italie pour l'amener à une coopération armée en Egypte ou au Soudan.

L'Angleterre se sent assez forte pour agir seule. Le comte Nigra va quitter Londres.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 août.

On s'imagine, hors de Paris, que la Bourse est un temple où tout le monde est grave et sévère. C'est une erreur. Figurez-vous le préau d'un collège à l'heure de la récréation.

Néanmoins les rentes françaises ont une fermeté relative. Le comptant qui ne cesse d'acheter, contient les spéculateurs dans la limite de la prudence : le 3 0/0 est à 80.70, le 4 1/2 0/0 à 108.70.

L'action du Crédit Foncier de France se tient ferme à 1.310. Dans sa séance du 5 août, le conseil d'administration a autorisé pour 3.370.000 fr. de prêts hypothécaires et pour 310.000 fr. de prêts communaux.

Les demandes sur les obligations du Crédit Foncier sont toujours très-actives.

La Société Générale ne varie pas. Ceux qui en ont gardent leurs titres et font bien. Le dividende de 1885 sera bon.

L'obligation nouvelle des Chemins de fer Autrichiens a le mérite de payer ses coupons nets de tous impôts. L'impôt de transmission et l'impôt sur le revenu font qu'au lieu de toucher 15 fr. le porteur d'une obligation ne touche que 13.80 ou 8 0/0 du revenu. C'est à considérer.

Les journaux inféodés à la Compagnie du Canal de Panama disent que la baisse des titres de cette entreprise est l'œuvre des vendeurs à découvert. Cette objection n'est pas sérieuse : les obligations ne sont cotées qu'au comptant ; les parts de fondateurs ne sont cotées qu'en banque. Il n'y a pas sur ces marchés de ventes à découvert. C'est le titre qui vient s'offrir et qui ne trouve pas d'acheteurs.

On annonce de source autorisée que M. Brisson a notifié à M. de Lessps le refus d'autorisation pour l'émission des obligations à lots. Il n'y a plus d'autre ressource que d'appeler les 250 fr. dus sur les actions.

Les actions des Chemins de fer français sont bien tenues. On cote : Nord à 1.590, Orléans à 1.330, Est à 890, Ouest à 855, Midi à 1.150.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Nous lisons dans l'*Union de l'Ouest* :

« Lundi dernier, M. Maillé, député et maire d'Angers, a présidé la distribution des prix aux écoles communales de la ville ; il a prononcé un discours que publie le *Patriote*, avec accompagnement de louanges sans valeur, parce qu'elles manquent d'impartialité.

« M. Maillé n'a pas omis la rengaine habituelle aux fanfarons démocrates :

« Il fut un temps, dit-il, et ce temps n'est pas encore bien loin de nous, car je l'ai connu, où l'enseignement primaire, dé-

daigné, volontairement abaissé, était le plus souvent confié à des maîtres de hasard, dont beaucoup étaient à peu près aussi ignorants que les pauvres enfants qu'ils étaient chargés d'instruire et d'élever ; je ne parle que de l'enseignement primaire des garçons, celui des filles n'existait pas.

« Le gouvernement d'alors, auquel certain parti voudrait nous faire revenir, avait bien autre chose à faire que de se préoccuper de faire des femmes instruites ; les congrégations suffisaient largement, et à sa satisfaction, à cette besogne secondaire. »

« Dans la bouche de M. Maillé, ce langage est malhonnête et ridicule, parce qu'il est le contraire de la vérité, comme en peuvent témoigner ses contemporains. Depuis 1832 ou 1834, toutes les écoles primaires de la ville d'Angers sont gratuites, et ce n'est pas M. Maillé qui a inventé la gratuité. Seulement la gratuité des écoles coûtait moins cher à la Ville, parce que l'on n'avait pas encore imaginé de l'étendre aux riches, à qui l'on a ôté en revanche la liberté d'élever leurs enfants suivant leur conscience. La gratuité onéreuse et immorale que vante M. Maillé, n'est qu'un joug pour courber toutes les âmes sous l'obligation de l'école sans Dieu et sans religion. Le temps qui n'est pas loin de nous et que veut dénigrer M. Maillé, n'a ni dédaigné ni abaissé l'instruction primaire, nous l'attestons pour l'avoir vu, et plusieurs avec nous, parmi nos contemporains, pourraient retrouver dans leurs vieux livres de prix les témoignages authentiques de la sollicitude royale pour les plus modestes écoles. Tout ce que dit M. Maillé, à ce sujet, est faux, comme tous les boniments républicains.

« Quant aux « maîtres de hasard, à peu près aussi ignorants » que leurs écoliers, avant de lancer cette colossale bêtise, M. Maillé aurait dû regarder, non loin de lui, son collègue M. Chevrollier, qui n'a cependant pas gagné sa fortune et ses honneurs avec la gratuité moderne, et qui se croit, peut-être, moins ignorant que M. Maillé.

« Signalons encore, dans ce discours grotesque à force de fanfaronnades, le tableau menteur et fallacieux de la France relavée et restaurée :

« C'est le travail, en effet, qui l'a sauvée ; toutes les ruines sont réparées, les heures sombres sont écoulées, la victoire a souri de nouveau aux trois couleurs, et l'espoir d'une renaissance a cessé d'être une chimère. »

« Quel rêve poétique ! M. Maillé aurait bien dû nous dire en quel lieu du monde « la victoire a souri aux trois couleurs. » Est-ce donc à Bac-Lé ou à Lang-Son ? Pour un peu, ce vieux démocrate voudrait nous persuader que la République a repris l'Alsace et la Lorraine ! Des phrases de rhéteur, que M. Maillé répète comme on les lui a données.

« Nous avons confiance dans le bon sens de nos concitoyens : le langage outré que l'on a fait tenir à M. le député Maillé, les

aura fait sourire, et ils auront plaint ce vieillard, obligé, par camaraderie électorale, à ne pouvoir parler simplement et bonnement de cette chose bonne et simple, l'école primaire. »

On lit dans la *Petite France* :

« Les chemins de fer. — Une erreur s'est glissée dans notre note parue dans la *Petite France* du 7 août, au sujet des chemins de fer à voie étroite. Il ne saurait, en effet, être question d'une ligne de Saumur à Angé, un chemin de fer à large voie étant en construction. Les projets étudiés par M. Nonprofit, dans cette direction, sont de Saumur à Bourgueil par Allonnes et Brain-sur-Allonnes, et de Saumur à Beaufort par Longueval.

« D'un autre côté, la ligne de Saumur à Angers aura lieu par la rive gauche, la vallée de la Loire (rive droite) étant desservie par la Compagnie d'Orléans. »

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS.

Pendant la *Saison des bains de mer*, du 4^{er} juin au 4^{er} octobre de chaque année, il est délivré pour les stations comprises entre SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX, LE CROISIC et GRANDE (inclus), des *billets aller et retour* de toutes classes, valables pendant 33 jours. 4^{er} de toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus avec une réduction de 40 0/0 sur les prix des tarifs généraux ; 2^e de toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, avec réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets au départ de Paris sont délivrés à la gare de Paris, quai d'Austerlitz, et dans les bureaux-succursales, rue de Londres, 8, et rue Saint-Honoré, 430. — Au départ des autres gares, les billets doivent être demandés au Chef de gare quatre jours avant celui du départ.

Pour 1885, ces dispositions sont applicables du 4^{er} août au 4^{er} octobre.

TOURS.

L'accident du pont suspendu. — Un accident est arrivé, vers 14 heures, hier matin, au pont de fil de fer situé en face la rue Saint-Maurice, à Tours. A une des extrémités, du côté de Saint-Symphorien, des ouvriers travaillaient sur un échafaudage établi avec des cordages qui le reliaient au pont.

Tout à coup, un des cordages se rompit, et l'une des planches sur laquelle se tenaient debout deux malheureux ouvriers fut emportée dans le vide. Les deux hommes furent précipités dans l'flot qui se trouvait au dessous de l'endroit où ils travaillaient, sur un tas de pierres.

Aux cris poussés par les victimes, les gardiens du pont et plusieurs passants accoururent.

On releva les malheureux, dont l'un, le sieur Lubert, put rentrer à son domicile ; il n'avait que des blessures très-légères.

Il n'en était pas de même du sieur Bussy, qui était tombé la tête la première : nous avons vu le malheureux au petit hôpital Saint-Gatien, où les premiers soins lui ont été donnés par les Sœurs de l'établissement et le docteur Thomas. Cet homme paraissait souffrir horriblement de deux blessures : les sanguinolentes, l'une à la joue gauche, un peu au-dessous de l'œil et l'autre au côté droit de la tête. Celle-ci est de beaucoup plus grave.

On espère cependant qu'il n'y aura pas de lésions internes. (*Journal d'Indre-et-Loire*.)

Les fêtes du Mans.

Un grand nombre d'anciens combattants de l'armée de la Loire, officiers, sous-officiers et soldats, désirent assister à l'inauguration du monument qui sera érigé en l'honneur du général Chanzy et en souvenir de la deuxième armée de la Loire, le 16 août prochain au Mans, nous croyons devoir les informer qu'ils peuvent dès maintenant adresser les cartes qui leur sont destinées à la Mairie du Mans, ou au siège du Comité à Paris, rue de Grenelle, 39, dans les bureaux du *Spectateur militaire*.

Mais chaque fois que ces paroles se posaient sur ses lèvres, elle avait été retenue par la crainte de savoir la vérité.

Elle sentait qu'elle ne devait pas l'aimer, et elle ne voulait pas le mépriser.

Henri ne savait qui elle était ; mais, pendant ces quelques jours d'intimité forcée, son cœur tout entier s'était élançé vers elle, comme vers un refuge où il devait oublier tous les maux qu'il avait soufferts.

Un jour, Jérémie vint le réveiller du rêve dans lequel ils s'oublièrent tous les deux.

Il arriva avec une lettre de M. Sauvaille, qui, ignorant quels étaient les droits qu'il pouvait avoir sur cette femme qui s'était emparée aussi de tout son être, lui écrivait pour la supplier de revenir, en lui laissant comprendre qu'il braverait tout, s'il le fallait, pour aller l'arracher des lieux où elle était retenue.

En présence de cette lettre, qui pour les autres n'était que celle d'un étranger, M^{me} Sauvaille se souvint que cet homme était son mari, qu'elle était librement venue trouver et chercher dans sa demeure, et que, quel que fût aujourd'hui le penchant qui pouvait l'entraîner vers un autre, ce penchant était coupable et devait être désavoué par son cœur.

Du reste, certaines réticences, semées à dessein peut-être par son mari, corroborèrent tellement

ses doutes terribles à l'égard du jeune médecin, qu'elle sentit qu'il lui était impossible de rester plus longtemps sous le toit qu'il habitait.

Elle regarda tristement, mais fermement cette fois, les amis groupés affectueusement autour d'elle.

— Est-ce qu'il est encore impossible que je parte et retourne chez moi ? demanda-t-elle au jeune médecin.

Celui-ci rougit légèrement, comme s'il luttait entre son désir de conserver Clémence et la vérité, qu'il était prié de faire connaître.

La franchise fut plus forte que son désir.

— Je crois que vous pouvez, sans aucun danger, partir en voiture, dit-il avec une sorte d'hésitation ; mais vous me permettrez de vous accompagner, afin que je puisse prévenir tout accident possible, n'est-ce pas ?

Clémence aurait bien voulu repousser cette offre, dire qu'elle n'avait besoin d'aucune protection, puisqu'elle allait se mettre sous celle de son mari ; mais elle ne pouvait et n'osait encore rien avouer avant d'avoir jugé ce mari, pour qui seul elle était venue.

Pourtant elle chercha à éluder la nécessité d'une réponse directe, en assurant que la compagnie et la protection d'Hermann, qui n'avait point consenti à l'abandonner, suffiraient pour garantir son retour contre tout accident.

— Vous voulez me fuir sans laisser même un

adoucissement à mes regrets ? demanda Henri en souriant avec tristesse.

— Ce n'est pas une fuite, vous le savez, et je vous suis trop reconnaissante, à vous et à tous les habitants d'Ollwiller, pour ne pas revenir les voir quelquefois, tant que je serai dans ce pays, dit-elle.

— Laissez-moi vous accompagner, insista Henri, comme si le bonheur de sa vie eût été attaché à cette permission.

Clémence le regarda, et, sans qu'elle fit rien pour la retenir, sa main retomba dans celle que le jeune médecin avait tendue vers elle.

Il y eut dans les yeux d'Henri un éclair où brilla toute la joie du triomphe ; il lui semblait que, sans qu'ils se fussent rien dit de leur amour, la jeune femme avait accepté le sien, en lui laissant pour l'avenir une espérance qu'il n'avait peut-être pas osé s'avouer encore.

(A suivre.)

Un zouave en congé, retour d'Afrique, est arrêté devant un thermomètre, à la porte d'un opticien. Tout à coup, il s'écrie :

— Ah ! elle est bien bonne, celle-là ! Pas fort, les Parisiens ! Ils mettent *Oran* dans le département du *Gers*. Les Prussiens ont bien raison de dire que nous sommes nuls en géographie.

Il avait lu sur la tablette du thermomètre :

ORAN | GERS

UN LIBRE-PENSEUR COURAGEUX.

Un lecteur de l'Espérance du Peuple écrit à notre confrère de Nantes :

Un jour de la semaine dernière, M. Laignan père décédait au Bignon, petite commune des environs de Nantes.

Son fils, le député, se prêtant à la démonstration anti-religieuse préparée par les libres-penseurs, consentit à ce que l'enterrement eût lieu civilement, à Nantes. Le ban arriéré-ban de la « libre-pensée » y furent convoqués.

Le cortège parcourut processionnellement les principaux quartiers de la ville, depuis la gare du chemin de fer jusqu'au cimetière de Miséricorde, au milieu de l'indifférence générale, disons-le.

En passant rue d'Orléans, un libre-penseur, encore plus zélé que les autres, apostropha un jeune homme qui, debout sur le trottoir, regardait; il lui dit :

— Pourquoi n'ôtez-vous pas votre chapeau ?

— Parce que cela me plait.

— Et si je vous l'ôtai ?

— Essayez donc !

En même temps, le libre-penseur voulut mettre sa menace à exécution. Mais à peine avait-il essayé, qu'il recevait du jeune homme, en pleine figure, un violent coup de poing, qui a dû laisser des traces.

Que fait alors le zélé libre-penseur ? Prendant les airs d'un offensé qui court chercher des rédemptions pour une provocation à un duel, il dit au jeune homme de l'attendre là, un instant, et qu'il va revenir.

Le jeune homme attendit longtemps, et, comme la sœur Anne, il ne vit rien venir.

Ce brave libre-penseur s'était bien sûr dit : Le moment est venu de nous montrer, soyons courageux, et... sauvons-nous !

Imitant son maître, est-il allé se réfugier dans « le pays où fleurit l'orange ? » On ne le sait pas. Tout ce que le jeune homme vit, c'est qu'il ne l'a pas revu.

On a promis de donner prochainement un signalement.

Si lors d'une procession religieuse, un fidèle s'était permis de vouloir décoiffer un spectateur quelconque devant le Saint-Sacrement, les francs-maçons et toute la libre-pensée auraient fait grand tapage. Tous leurs journaux de France et de Navarre, tous les échos d'alentour, auraient retenti du bruit de leurs plaintes. L'autorité municipale se serait émue et aurait trouvé là un motif suffisant d'interdiction.

Ici, c'est un frère et ami : silence sur toute la ligne.
UN LECTEUR.
4 août 1885.

M. WALDECK-ROUSSEAU HUÉ A RENNES.

Dimanche dernier, une conférence était donnée au théâtre de Rennes par M. Waldeck-Rousseau, sous la présidence de M. Le Bastard, sénateur et maire de Rennes. Le conférencier avait pris pour sujet une question touchant en rien à la politique : les institutions de Prévoyance, et, comme nous sommes à être juste et sincère, dit le Journal de Rennes, nous nous empressons d'ajouter

CANAL DE PANAMA

Assemblée du 29 juillet 1885

Le rapport en extenso est envoyé gratuitement à toute personne qui le demande à la Compagnie, rue Caumartin, 46, à Paris.

Le canal maritime de Suez, si longtemps qualifié insaisissable, s'est exécuté. C'est en appliquant les principes par lesquels le Canal de Suez fut achevé, qu'on a achevé le Canal de Panama.

Il appartient à nos associés de répondre, comme ils le font, par le plus calme dédain aux intrigues, aux calomnies, aux attaques inévitables. L'histoire du Canal de Suez est encore trop vivante, pour qu'il faille à redouter la moindre faiblesse dans la légion des Actionnaires et des Obligataires du Canal de Panama.

Travaux. — Le gouvernement des États-Unis de Colombie a été appelé à évaluer le degré d'avancement des travaux. La déclaration du Gouvernement, datée du 26 décembre 1883, était ainsi conçue :

« La Compagnie du Canal de Panama a droit à ce que son effort ait été jugé, suivant les termes de l'acte de concession, 150,000 hectares de terrains comme équivalant d'un peu plus du tiers de l'exécution de l'œuvre. »

Les travaux poursuivis depuis permettent de conclure que l'effort accompli comme dépassant la moitié de l'effort total nécessaire.

Les efforts, qui assure l'exécution de l'œuvre, ne peuvent pas être niés, les adversaires du Canal de Panama, comme jadis les adversaires du Canal de

qu'il l'a traité avec la plus extrême réserve, se gardant de prononcer, une seule fois même, le mot de République. Son étude ressemblait plutôt à un cours d'économie sociale qu'à une conférence politique.

L'effet a été désastreux. L'ancien membre du grand ministère a été hué, sifflé par une certaine partie de son auditoire. Nous disons à dessein par « une certaine partie, » car le public pouvait se diviser en trois classes : en première ligne, les opportunistes, fidèles à leur poste et chargés du service de la clique ; une douzaine de conservateurs, n'entendant pas toujours des choses bien agréables, mais respectant, à l'encontre de beaucoup d'autres, la liberté de la parole, même celle d'un adversaire ; puis enfin un groupe de socialistes n'ayant aucune sympathie pour M. Waldeck-Rousseau, et le faisant bien voir. L'ancien collègue de M. Jules Ferry a dressé un tableau comparatif de la situation des sociétés de secours mutuels en Angleterre et en France. D'après lui, nos voisins d'outre-Manche sont dans des conditions bien supérieures aux nôtres. L'orateur a cherché les causes de cette infériorité pour nous, en même temps qu'il a essayé de faire connaître les remèdes à y apporter. Les interruptions les plus variées se sont données alors libre cours : — Et le Tonkin ! — Et les fonds secrets ! — Et Montceau-les-Mines ! On a même jeté de gros sous au conférencier. Pendant tout ce vacarme, M. Waldeck-Rousseau regardait fixement le poulailler et les hautes galeries, en tordant fiévreusement sa moustache. Le pauvre député voyait qu'il courait à un fiasco. Il a essayé de répondre quelques mots aux interrupteurs, mais il avait contre lui une telle hostilité, que ses phrases sonores n'ont abouti à aucun résultat. A plusieurs reprises, M. Le Bastard a menacé de faire mettre à la porte les auditeurs qui faisaient tapage. On pourra se rendre compte de l'aspect de cette réunion, lorsqu'on saura que le président, perdant toute patience, s'est écrié : « Jamais je n'ai vu à Rennes pareille soirée ; c'est honteux ! » Les cris de : « Vive le maire ! Vive Le Bastard ! A bas Waldeck ! » partent de tous côtés. L'ancien ministre ramasse ses papiers, et voyant qu'il lui est impossible de continuer, finit par abandonner la place.

Au lieu de supprimer les octrois, comme ils s'y étaient engagés, les républicains en reculent les limites.

« Tant mieux, disait jusqu'un ; comme j'habite en dehors de l'octroi, j'aurai moins loin pour venir en ville. »

LES JURYS.

Voici un exemple de ce que peuvent faire certains jurys.

La Cour d'assises des Alpes-Maritimes avait à juger le nommé Gazilia, accusé d'avoir détourné 88,000 francs au préjudice de la caisse du Crédit de Nice.

L'accusé, très-connu à Nice, était maire de Contes et conseiller d'arrondissement. Gazilia a fait les aveux les plus complets.

Eh bien ! le jury l'a déclaré non coupable.

Suez, n'hésitent ni devant la calomnie, ni devant la diffamation.

Vous avez contre vous certains capitalistes intéressés à voir retarder le plus possible l'inauguration de la voie nouvelle et des spéculateurs qui essayent d'agir à la Bourse.

Depuis notre Assemblée constitutive, disions-nous l'année dernière, certains organes n'ont cessé de répandre de fausses nouvelles et d'attaquer notre entreprise sans autre but que de vous alarmer et de vous décourager, afin de pouvoir obtenir, au plus bas prix possible, des actions dont ils connaissent la valeur ; mais ils n'ont pas réussi à ébranler votre confiance. Sachez qu'il faut vous mettre en garde contre les ennemis intérieurs. Les recettes du Canal de Suez montrent ce que l'avenir réserve aux Actionnaires de Panama ; ils ne se laisseront ébranler ni par les malveillants, ni par les spéculateurs.

Les spéculateurs savent ce que votre résistance leur a coûté.

Alors, ne pouvant rien contre les Actionnaires, certaines individualités se sont tournées contre la Compagnie ; et, par la publication de journaux exprès, expédiés, ou criés sur la voie publique, par des correspondances, par des brochures, une véritable campagne de chantage a été organisée.

Nous n'avons pas besoin de dire que ces spéculateurs d'un genre spécial trouveront la Compagnie du Canal de Panama aussi dédaigneuse et aussi inébranlable que l'ont été les Actionnaires.

Mais je suis heureux de pouvoir ajouter que les deux principaux journaux menant cette campagne déplorables, bien que se publiant à Paris, ne sont pas dirigés par des Français.

Le creusement continu du Canal maritime et son achèvement sont les seules réponses à opposer à de tels adversaires.

L'avant-veille, le même jury avait rendu un verdict de culpabilité contre un individu qui, pour avoir volé trois saucissons et un fromage, fut condamné à 3 ans de prison.

Le comité du monument Courbet publie une nouvelle liste de souscriptions dont le chiffre est de 8,334 fr. 20. Le total général à ce jour s'élève à 87,094 fr. 72.

LA MONNAIE DE NICKEL.

C'est décidé, dit le Rappel, nous aurons de la monnaie de nickel. Le module, l'effigie et l'alliage sont dès à présent fixés.

Quinze pour cent de cuivre, comme dans le billon des États-Unis ; à l'avers, la tête de la République, conforme au coin d'Oudiné avec le millésime et l'inscription : « République française » ; au revers, une couronne de chêne et de laurier, et les chiffres 5, 10, 20 en très-gros caractères, suivant les différentes valeurs ; la tranche restera lisse, afin d'éviter toute confusion avec l'argent. Le diamètre sera de dix-huit millimètres pour les pièces de 5 centimes, de vingt pour celles de 10 centimes et de vingt-deux pour le type à 20 centimes, qui entraînera forcément la démonétisation des minuscules pièces d'argent de même valeur, d'un emploi si rare et si incommode.

Il n'y aura donc, entre les monnaies d'argent inférieures et de billon de nickel, qu'une très-légère différence de module ; mais la couleur vaguement grisâtre de ce dernier métal, l'épaisseur, le son mat et une certaine impression à laquelle le toucher s'habitue bientôt, rendront impossible les méprises.

La première émission est fixée à 7 millions de francs.

Nous recommandons l'excellente Huile d'olive surfine vendue à l'ÉPICERIE CENTRALE. — Cette huile, achetée directement à un producteur de Nice, est garantie pure et exempte de mélanges d'huiles exotiques. — Elle est vendue 1 fr. 20 c. le 1/2 kil. et 1 fr. 45 c. par 5 kil. Prix spéciaux pour quantités plus importantes. Ne pas confondre cette huile avec celles vendues par les maisons de Salon.

Faits divers.

LES ÉMOTIONS D'UNE MÈRE.

Le Républicain de Neuilly signale un acte de négligence impardonnable qui a eu des conséquences désastreuses.

Le 9 juillet dernier, M. Trébois, maire de Levallois-Perret, recevait du comptable de l'hôpital militaire de Marseille une dépêche lui annonçant que Charles Robin, soldat au 63^e régiment de ligne, venait de mourir, et que son inhumation devait avoir lieu le 11 juillet, à six heures du matin. Les renseignements étaient précis. M. Trébois manda la mère de Charles Robin, et, avec toutes les précautions nécessaires dans une pareille circonstance, lui apprit le malheur qui ve-

En 1860, il y a vingt-cinq ans, un journal du genre de ceux dont nous venons de parler publiait ces lignes :

« Beaucoup de personnes, en France, de petites gens, ont été induites à prendre de petites actions du Canal de Suez, sous l'impression que l'affaire serait profitable. »

Les petites actions du Canal de Suez, émises à 500 fr., sont devenues des actions de 2,000 fr. ; et les petites obligations, émises à 300 fr., valent 565 francs.

Les petites actions et les petites obligations du Canal de Panama auront la même destination.

Chantiers. — L'organisation des chantiers a frappé tous les visiteurs compétents et de bonne foi. Plusieurs d'entre eux ont publiquement manifesté leur satisfaction.

« Quant à la construction proprement dite du Canal, disait l'amiral Cooper, les préparatifs pratiques pour la grande poussée m'ont permis de constater que le Canal sera prochainement à bonne fin. Je ne puis méconnaître le fait que les Français sont à la hauteur de l'œuvre. »

L'achèvement du Canal maritime n'est plus maintenant qu'une question de matériel.

Coût du Canal. — Un matériel presque double de ce qui avait été prévu pour creuser le canal étant commandé, nos contrats avec les entrepreneurs nous fixant sur les conditions d'exécution du Canal, des expériences répétées nous ayant fourni les dernières indications, nous sommes en mesure de vous renseigner sur le coût du Canal terminé, livré à la navigation universelle.

Nous n'hésitons pas, suivant l'usage, à vous soumettre les éléments de nos calculs.

naît de la frapper. La malheureuse mère se retira tout en larmes. Le lendemain, c'est-à-dire le 10 juillet, M^{me} Robin recevait la lettre suivante :

« Marseille, le 9 juillet.

« Chère mère et chère sœur,

« Je vous écris ces deux mots pour vous donner de mes nouvelles : je vais un peu mieux et je pense sortir dans quelques jours. »

M^{me} Robin eut une minute d'espoir. Puis elle pensa que son fils avait écrit cette lettre quelques instants avant sa mort — la dépêche officielle était si formelle — et elle ne douta pas un seul moment qu'il n'eût été enlevé par l'épidémie qui a fait tant de victimes au camp du Pas-des-Lanciers. La dépêche suivante, qu'elle reçut le 11 juillet, vint lui donner une nouvelle et dernière preuve de la mort du jeune soldat :

« Le 11 juillet.

« Votre pauvre Charles est mort le 9.

« Colonel Robillard. »

Il n'y avait plus de doute possible, son fils était bien mort. La douleur de M^{me} Robin fut navrante. Une semaine se passa ; le 18 juillet, le facteur remit à M^{me} Robin une lettre portant le cachet de la poste d'Aix. A la vue de la suscription, elle poussa un cri : l'écriture était de son fils, de son fils qu'elle pleurait depuis huit jours ! Voici le texte de cette lettre :

« Hôpital d'Aix, 16 juillet 1885.

« Ma chère mère et chère sœur,

« Je vous écris ces deux mots pour vous donner de mes nouvelles. Je vous dirai que je vais un peu mieux. J'ai changé d'hôpital. J'ai commencé à manger le 14 juillet. Enfin, je compte vous souhaiter le bonjour dans huit jours. Quand vous me récrirez, vous me direz si le 14 juillet a été beau à Paris, car pour moi je n'ai pas vu de quelle couleur il était.

« Je vous embrasse tous. »

On devine les angoisses de cette malheureuse mère. M^{me} Robin n'a pu supporter toutes les tortures morales, elle est devenue folle. Il y a là une incroyable erreur qui montre une négligence assurément peu commune.

Nous rappelons que la Lotion régénératrice de D^r Saïdi, qui obtient un si grand succès pour enlever les pellicules, arrêter la chute des cheveux et les faire repousser sur les têtes les plus chauves, se vend par flacons de 3 fr., à Saumur, chez M. Pichard-Roseau, parfumeur, 47, rue Nationale.

ALCOOL DE MENTHE DE RICOLES

45 ANS DE SUCCÈS

33 RÉCOMPENSES — 12 MÉDAILLES D'OR

Bien supérieur à tous les produits similaires

ET LE SEUL VÉRITABLE

Infatigable contre les Indigestions,

Maux d'Estomac, de Cœur, de Nerfs, de Tête, etc.,

et dissipant le moindre malaise.

PRÉSERVATIF CONTRE LES ÉPIDÉMIES

Eau de Toilette et Dentifrice très appréciés.

Fabrique à LYON, 9, cours d'Herbault, — Dépôt à PARIS, 41, rue Richer.

EXIGER LE NOM DE RICOLES

Dépot dans les principales Pharmacies, Parfumeries et Epicerie fines.

Notre Directeur général des travaux nous a démontré que la bonne tenue des terres coupées et quelques modifications partielles permettaient d'établir maintenant que le cube total de 120 millions de mètres pourrait être réduit, en définitive, à 90 millions ou 95 millions de mètres cubes.

Mais pour éviter toute illusion, tout mécompte, nous nous refusons actuellement, devant vous, à escompter ces avantages, et nous conservons le chiffre de 120 millions de mètres cubes comme base de notre évaluation du coût du Canal.

Les contrats passés avec les deux entrepreneurs qui se sont engagés à livrer le Canal complètement terminé jusqu'au plafond, nous permettent d'établir la dépense des travaux de parachèvement, lesquels s'élèveront à 480 millions de francs. En ajoutant cette somme aux 220 millions engagés, nous arrivons à la somme de 700 millions de francs qui sera le coût du Canal maritime le jour de son inauguration.

Ce sont là exactement les chiffres qui avaient été inscrits dans le devis du Congrès international.

Il faut nécessairement ajouter à cette évaluation du coût du creusement, les charges sociales et administratives annuelles, les intérêts à servir aux actions et aux obligations, pour arriver au total général proposé par le Congrès international.

« Les évaluations de dépenses du Congrès international, dit le mémoire joint à ce rapport, pour l'exécution du Canal maritime proprement dit, étant de 1,070 millions de francs, si on tient compte des dépenses faites et des nécessités de l'avenir, il reste à prévoir à l'achèvement complet des travaux, suivant le programme d'exécution du Congrès international, 600 millions de francs.

Traffic. — Nous n'avons plus à signaler l'import-

lance d'un trafic qui n'attend que l'ouverture du Canal maritime pour l'utiliser. Ce trafic, évalué à 7 millions 1/2 de tonnes, et procurant, en conséquence, une recette de 112 millions de francs par an, s'est notablement accru depuis les savantes constatations de M. Levasseur, l'éminent membre de l'Institut.

A la dernière Assemblée de l'Association des industries mécaniques de la Grande-Bretagne, un orateur autorisé a dit :

« Couper l'isthme de Panama, c'est abrégé de 3,000 lieues en moyenne la distance pour les navires qui vont d'un Océan à l'autre; et l'économie qui en résultera, en temps, assurance et sécurité, sera égale à 80 francs par tonne. »

La longueur totale du Canal de Panama n'étant que de 75 kilomètres (au lieu des 160 kilomètres de longueur du Canal de Suez), il ne sera pas nécessaire de l'élargir; il suffira, une fois inauguré définitivement, au trafic le plus développé; mais il devra offrir, dès le premier jour, à la marine de tous les peuples, toutes les facilités de navigation.

Notre crédit, dû surtout à la fermeté de nos Actionnaires, et la situation financière qui en résulte, nous engageraient à doter le monde d'une œuvre achevée, digne de notre nation, alors même que

notre intérêt bien compris ne nous eût pas impérieusement dicté cette décision.

Situation financière. — Le total des sommes payées au 30 juin 1884 atteint... 327 millions de fr.

Les ressources créées formaient un total de..... 595 millions de fr.

laissant un actif disponible de... 267 millions de fr.

Nous ne devons pas attendre la fin de nos disponibilités actuelles pour préparer les ressources qui doivent assurer, quoi qu'il arrive, la marche rapide des travaux. Nous userons de votre autorisation en nous servant également et successivement, suivant nos besoins, des ressources que nous réservent les versements sur les actions, applicables moyennant un avis publié trois mois à l'avance.

Pour alléger nos charges d'avenir, pour emprunter aux meilleures conditions les sommes nécessaires à la prompt exécution du Canal maritime, votre Président, comme il l'avait fait dans des circonstances analogues pour assurer l'exécution du Canal maritime de Suez, a demandé au Gouvernement français l'autorisation de se procurer les 600 millions de francs à prévoir, au moyen d'une émission d'obligations à lots.

Voici un extrait de la lettre que votre Président a écrite dans ce but au Ministre de l'Intérieur le 27 mai dernier :

Monsieur le ministre,

La Compagnie du Canal de Panama se trouve actuellement dans la situation où se trouvait la Compagnie du Canal de Suez deux ans avant l'inauguration du Canal maritime.

Presque la moitié de l'effort nécessaire pour achever le Canal de Panama a été fait.

Les divers titres émis pour creuser le Canal de Suez, valent ensemble, actuellement, 1,264 millions de francs.

Soit un capital triplé.

Ce bénéfice, réalisé, et susceptible d'une plus-value indéfinie, donne aux Actionnaires et aux Obligataires de la Compagnie de Panama la force nécessaire pour résister aux attaques de toutes sortes, intéressées.

On avait compté pour Suez sur un mouvement annuel de 3 millions de tonnes.

Ce mouvement est de 8 millions de tonnes; et il atteindra, successivement, 10, 12, 16 et 20 millions de tonnes par an.

Pour Panama, la Commission de statistique du Congrès international avait évalué, en 1879, à 7 millions 1/2 de tonnes, le mouvement qui se produira dans le Bosphore américain dès la première année de son ouverture. Or, les constatations officielles réunies depuis ont augmenté déjà ce chiffre.

En ne prévoyant, toutefois, qu'un mouvement de 6 millions de tonnes, la seule taxe de transit accuse une recette de 90 millions de francs.

Et il y faudrait ajouter la valeur et le produit des 10,000 hectares de terrains appartenant à la Compagnie aux deux extrémités et sur toute la longueur du Canal maritime, et les 500,000 hectares de terres domaniales, avec les mines qu'elles contiennent, concédés gratuitement à la

Compagnie par le Gouvernement colombien.

Voici les conclusions de la Commission technique du Congrès international de 1879, dont M. Volzin Ber, inspecteur général des ponts et chaussées, avait été le rapporteur :

« La dépense de construction du Canal à niveau serait approximativement de 1,070 millions. Avec son chiffre de dépense de 1,070 millions, le Canal à niveau sera rémunérateur. »

4 millions de tonnes suffiraient à la rémunération de tous les capitaux engagés pour la construction du canal de Panama;

Le surplus, — comme à Suez, — vaudra, aux actionnaires, les larges et légitimes bénéfices qui leur en seront promis.

Ces actionnaires étant Français, c'est notre France qui bénéficiera, — comme pour Suez, — du grand service.

L'exploitation du Canal maritime de Suez a déjà donné à la France 1 milliard 230 millions de francs.

Les résultats du percement de l'isthme américain seront, pour la France, bien autrement considérables, non seulement au point de vue financier, mais encore au point de vue commercial, car c'est une particularité frappante et connue, que les populations des pays qui baignent l'Océan Pacifique, de San-Francisco au Chili, sont des clients qui ont une préférence marquée pour les produits de l'industrie française.

» FERDINAND DE LESSEPS.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER
Pour le 24 Juin 1886.

UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Puits-Neuf et de la Tonnelle.

Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps.

La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COURTARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (648)

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23.

A LOUER
DE SUITE

MAISON
Située à Saumur, rue de la Chouetterie, n° 3, avec sortie rue des Boires.

Comprenant 5 pièces au rez-de-chaussée, 5 au premier étage, mansardes, grenier, cave, grande cour, jardin, hangar, 2 écuries, vaste remise, grenier à fourrage, etc.

S'adresser à M. SOURDEAU, négociant à Saumur, place du Port-Cigongne, ou à M^e AUBOYER. (660)

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

A CÉDER DE SUITE

FONDS DE CHAPELLERIE

Et Articles militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n° 3.

S'adresser à M. BONNEAU, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou à M^e AUBOYER. (644)

Etude de M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil.

A VENDRE
A L'AMIABLE

PROPRIÉTÉ

D'un seul tenant,

Entourée de chemins, propre à faire un vignoble, contenant 4 hectares 9 ares environ. Maison d'habitation et servitudes. Située près la ville de Bourgueil.

S'adresser à M^e FLEURIAU. (669)

Etude de M^e DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Lévées.

Le dimanche 9 août 1885, à midi, au bourg de Saint-Martin-de-la-Place, M^e DEGREZ, notaire à Saint-Clément, procédera à la

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

DES MEUBLES

ET OBJETS MOBILIERS

Dépendant de la succession de M^{me} MORISSARD-SIMOINE.

On paiera comptant, plus 10/0.

A LOUER DE SUITE
MAGASIN

Grand'Rue, n° 1, maison Lardé.

A CÉDER
DE SUITE

MAGASIN D'ÉPICERIE

Et Mercerie.

Très-bien achalandé, situé rue des Capucins, à Saumur.

S'adresser à M^{me} BOURT, qui exploite le magasin. (671)

A VENDRE
D'OCCASION,

UNE VICTORIA

En bon état.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins. (554)

A LOUER
PRÉSENTEMENT

Rue de la Petite-Bilange,

APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.

S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (554)

BAINS DE MER

Plage de St-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)

Billets d'aller et retour de 15 et 30 jours avec 40 et 40 0/0 de réduction.

A LOUER

Deux Châlets

Sur la Plage.

Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal ou à M. BODIN-CHIVERT, à Thouars.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Breveté s. G. D. G.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^e de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13,

à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Prix Modérés.

AVIS

DUPAYS - REMOND, ferblantier-lampiste, a l'honneur d'informer sa clientèle que, par suite d'agrandissements, il a transféré ses MAGASINS et ATELIERS rue du Portail-Louis, 29.

On trouvera désormais chez lui un assortiment complet de tous les Articles de ménage, lampisterie, lampes, suspensions, couverts de métal, s'aux hygiéniques, etc., etc. (642)

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7.

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs : par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70 francs ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

A VENDRE

Moteur à Gaz

Système BENIER frères.

Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bénier.

A VENDRE

Très-beau CHIEN couchant, parfaitement dressé pour la chasse.

S'adresser à M. DALIBON-FALLOUX, à Montfort. (629)

M^e PINAULT, notaire à Saumur, demande un clerc se destinant au notariat.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie. (314)

CABINET D'AFFAIRES
DE

M. G. DOUSSAIN

Syndic de faillites,

10, rue des Basses-Perrières, SAUMUR.

Liquidations amiables et judiciaires.

Arbitrages et expertises complètes.

Recouvrements et renseignements, etc., etc.

Consultations absolument gratuites.

A LOUER
ANCIENNE MAISON LAVOYE

Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. GOULARD, au Champ-de-Foire.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis

29^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 6, rue Cardinale, et 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

CANOT à Vendre

S'adresser aux BAINS CIVILS.

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Le CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON est recommandé par les sommités médicales aux personnes faibles et aux convalescents; sa qualité supérieure, composée de cacao et sucre premier choix, en fait un aliment très-sain et en rend la digestion facile.

Se vend 2 fr. à 2 fr. 50 et 3 fr. 1/2 kilogramme.

Thés noirs extra mélangés supérieur, 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLROY, GARRAUD-HATON, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (216)

PARFUMERIE
DES CHATELAINES

Les Spécialités de cette Maison sont :

Un demi siècle de succès

Eau Tonique Parachute

DE CHALMIN

Pommade des Châtelaines

Pommade Epidermale

Savon des Châtelaines

Savon Epidermal

Héliotrope blanc du Pérou

Vinaigre Anglais, etc.

SE TROUVENT CHEZ :

Henri MACHET, Confiseur

Place de la Bilange, SAUMUR

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, SEUR

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

Fr. par mois

par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE GRAVURES MUSIQUE

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur P. GODET.